

Liste des pièces à fournir pour obtenir ou consulter un dossier médical

1 - Demande de son propre dossier médical :

- Courrier **signé** par le patient à l'attention de la Direction du centre hospitalier
à adresser au **Département Relations avec les usagers** - 28 rue de Charlieu - 42300 ROANNE
- Photocopie de votre **carte d'identité recto et verso en cours de validité**

2 - Demande du dossier médical de son enfant mineur :

- Courrier **conjoint motivé et signé par les 2 parents**, rédigé à l'attention
de la Direction du centre hospitalier
à adresser au **Département Relations avec les usagers** - 28 rue de Charlieu - 42300 ROANNE
- Photocopie des **cartes d'identité des 2 parents recto et verso en cours de validité**
- Photocopie du **livret de famille** (toutes les pages jusqu'à l'enfant concerné)
- Photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant (facultatif)
- Attention** : si demande faite par un seul des parents :
Justificatif de l'autorité parentale unique du parent demandeur
joint au courrier motivé et signé du parent demandeur
(nécessité de la pièce d'identité du seul parent demandeur)

3 - Demande du dossier médical d'un parent décédé :

- Courrier **motivé et signé** adressé à l'attention du Directeur du Centre Hospitalier
à adresser au **secrétariat des Relations avec les usagers** - 28 rue de Charlieu - 42300 ROANNE
- Photocopie de votre **carte d'identité recto et verso en cours de validité**
- Photocopie du **livret de famille (jusqu'à la page de naissance du demandeur)**
- Certificat d'hérédité** prouvant la qualité d'ayant droit du demandeur
- Photocopie d'une **pièce d'identité du défunt**
- Copie du **certificat de décès**

4 - Demande du dossier médical d'une personne sous tutelle :

- Courrier **motivé et signé** adressé à l'attention de la direction du centre hospitalier
à adresser au **Département Relations avec les usagers** - 28 rue de Charlieu - 42300 ROANNE
- Photocopie de la **carte d'identité du tuteur recto et verso en cours de validité**
- Photocopie de la **carte d'identité de la personne sous tutelle
recto et verso en cours de validité**
- Copie du **jugement de tutelle**

*Les dossiers médicaux peuvent être consultés sur place en présence du médecin praticien hospitalier
ou du médecin médiateur.*

*Toutes les photocopies de documents (papier ou radio) sont facturées, que ce soit à l'occasion d'une consultation
du dossier médical, ou lors de l'envoi de celui-ci. Les frais d'envoi sont à votre charge.
(photocopie papier : 0,18 € - DVD radiographie : 2,75€)*